

## I N F O R M A T I O N &amp; L I A I S O N O U V R I E R E S

INFORMATION OUVRIERE: nous tentons avec nos moyens très modestes, de mettre entre les mains d'ouvriers et d'employés, des informations qui peuvent leur être utiles dans leur lutte quotidienne.

LIAISON OUVRIERE: nous tentons de mettre en contact des militants ou petits groupes dont les expériences doivent être rapprochées et confrontées pour gagner en efficacité. Nous sommes socialistes et révolutionnaires, mais n'appartenons à aucun parti, ni ne nous réclamons d'aucun syndicat, et ne visons à constituer ni un nouveau parti, ni un nouveau syndicat.

L'INFORMATION & LA LIAISON OUVRIERES ne deviendront ACTION & VERITE qu'entre les mains de ceux qui travaillent dans les ENTREPRISES

CHEZ MORS les licenciements continuent.

7/I/59: aujourd'hui on signifie le renvoi à une trentaine de personnes, parmi lesquels 5 ou 6 chefs d'équipe, des ouvriers horaires, et peut-être quelques petits employés de bureau.

C'est le troisième licenciement depuis novembre dernier, touchant au total plus de 80 travailleurs, tous à la base ou au plus bas de la hiérarchie qui produisent effectivement et qui gagnent le moins.

Deux délégués du personnel font partie des deux précédentes charrettes. Cette fois-ci un troisième est sur le pavé. Bien sûr, avec l'assentiment de M. JOUX, inspecteur du travail. L'adresse de M. JOUX est même affichée au panneau des publications syndicales, par les soins de la direction. Comme pour dire aux ouvriers: allez le voir si vous le voulez.

Il y a trois semaines, ce M. JOUX était venu conférer avec les délégués du patronat et les délégués du personnel, au sujet des licenciements. Inutile de vous raconter ce qu'a dit la direction: manque de travail, nécessité de compression du personnel. Et M. l'inspecteur du travail de dire aux délégués du personnel:

Mettez-vous à leur place...

Il paraît que nos délégués ont protesté contre le "représentant de la loi" qui n'a que fait consciencieusement son boulot.

Avec tout cela, nous comprendrons mieux les récentes ordonnances du gouvernement DE GAULLE, concernant "la production (sic) des membres des comités d'entreprise et des délégués du personnel" contre les licenciements décidés par le patronat.

Et aussi la démagogie des ordonnances sur leur fameuse "association ou intéressement des travailleurs à la marche de l'entreprise". Dans l'esprit de la "collaboration Capital-Travail". Pour la prospérité de l'entreprise, on nous exigera dans l'intérêt commun du patron et de l'ouvrier, bien entendu, d'augmenter la cadence, la productivité (pour la patron ce terme technique est très agréable à imposer, pour l'ouvrier qui subit dans sa chair la loi du travail, ça a un tout autre sens).

On se permettra comme jusqu'à présent, de réduire les salaires, nous faire serrer la ceinture d'un cran, puis deux, etc... toujours au nom de la prospérité de l'entreprise. On connaît tous les petits trucs comptables de leur grande filouterie. A la fin de l'exercice, la maison n'aura peu ou point de bénéfices. Il y aura toujours quelque chose à partager aux actionnaires. Ou les bénéfices seront mutés au chapitre "nouveaux investissements". Ou quelque chose dans ce genre là.

Leurs lois, décrets, ordonnances, conventions plus ou moins collectives, même ceux qui nous paraissent faits pour nous protéger, ne sont en réalité que des subtils filets de mots, pour nous faire tomber sous leur coupe. Les marchandages des syndicats, leurs protestations, leurs signatures avec le patronat, avec l'Etat capitaliste, donnent à la chose légale un aspect de libre consentement, entre les acheteurs et les vendeurs de la force de travail sur le marché du travail.



Vers fin décembre, élection des délégués du personnel. Cette fois-ci en dehors de la C.G.T., personne ne s'est présenté au second tour, comme candidat indépendant.

Des techniciens de la plate-forme se sont réunis dans le labo, à l'heure du manger, pour discuter à ce sujet. Car d'habitude, ils se consultent et quelques uns parmi se présentent au second tour. Leur délégué sortant a demandé qu'on désigne à la majorité de voix, un ou deux copains, et ces copains seraient obligés de se présenter comme candidat. Personne n'est d'accord sur ce principe. La majorité estime nécessaire d'avoir un délégué au "collège des techniciens" sur la base de la pratique antérieure: la majorité désigne, et aux camarades désignés d'accepter ou de ne pas accepter.

Quelques camarades ont trouvé inutile d'avoir des délégués du personnel, car malgré leur existence, la direction n'a tenu aucun compte de leur avis dans ses décisions contre les ouvriers. Donc, en cas de besoin (grèves protestations, revendications, etc...) on nommera des délégués temporaires pour faire des pourparlers avec la direction et coordonner la lutte, c'est tout.

Sur ce, la tradition du labo est rompue. Et peut-être, c'est une bonne voie.



Les copains qui ont voté pour DE GAULLE dernièrement ou qui se réjouissaient à l'idée que DE GAULLE " va faire du nouveau" maintenant, commencent à voir clair en se serrant la ceinture un peu plus, avec les hausses des prix, les diminutions de salaires précédentes et à venir. Ils en ont assez des régimes pourris, chancelants du passé. Maintenant, ils ont un régime solide, avec un sauveur suprême à la tête. Vive le sauveur suprême.

Il est vrai que nous sommes assez abrutis par le travail, par la radio, la télévision. Tant que nous continuerons à rester à l'état de troupeaux à la merci des gouvernants, des syndicats, des partis politiques, tant que nous continuerons à n'avoir aucune confiance en nous-mêmes, en notre propre force, il n'y aura point d'espoir ni de défendre notre bifteck quoti-

dien, ni de sortir un jour de notre esclavage.

o o

o

MORS est une bonne affaire... pour les patrons.

" Le chiffre d'affaires de l'exercice 1958 est supérieur à celui de l'année précédente.

" Le conseil qui poursuit sa politique d'expansion des départements Signalisation, Matériel électrique, Fonderie et Mécanique, Installations électriques dans les usines de CLICHY, SENS et PARIS, a par ailleurs, décidé le regroupement des services Ménager dans son usine de LEVALLOIS.

" En conséquence, un accord a été conclu prévoyant l'apport de l'usine de ST OZEN, rendue disponible, contre une participation au capital d'une importante société industrielle, "qui est la Cie des Machines BULL .

En rémunération de son apport, MORS recevrait:

" 7.000 actions BULL, dont les actions viennent de progresser de 90.700 à 93.200.

" Rappelons que la société d'Electricité MORS est au capital de 555 millions en 222.000 actions de 2.500 Frs. L'action MORS est tombée l'an dernier à 801; elle vient d'être l'objet d'une vive reprise que l'on doit rapprocher de l'opération ci-dessus. Elle se traite à 1.800 contre 1.510 la semaine dernière, et 1.250 il y a 15 jours. La capitalisation boursière de l'affaire ressort à 400 millions environ.

( Extrait de la VIE FRANCAISE - 16 Janvier 1959).

o o

o

Le " paternalisme technocratique " en action. Le Fonds de salaire garanti a officiellement vu le jour le 31/12/58. Il est conforme à ce que nous avions annoncé dans nos précédents bulletins. Les organisations syndicales ont dû finalement s'incliner et accepter une cotisation ouvrière de 0.20% sur les salaires. Le patronat n'a pas cédé, et comme les pourparlers s'éternisaient, DE GAULLE fait savoir dans les derniers jours de l'année, qu'il était temps qu'ils aboutissent, sinon le fonds serait institué par ordonnance, et la gestion confiée à la Sécurité Sociale. Trois jours plus tard, toutes les signatures étaient données, et la bureaucratie des nouvelles caisses commençait à se mettre en place.

Même procédé de paternalisme autoritaire en ce qui concerne "l'intéressement des travailleurs " aux résultats de l'entreprise, plus connu sous le nom d'association capital-travail. Personne n'en voulait, ni les ouvriers ni les patrons, ni les syndicats. La bureaucratie d'Etat, devenue omnipotente grâce à DE GAULLE, n'en a pas moins décidé le principe dans une ordonnance prise à la sauvette. La Confédération Nationale du Patronat Français ( C.N.P.F. ) qui n'a pas été consultée, s'inquiète de plus en plus des tendances technocratiques croissantes du gouvernement.

o o

o

Premières réactions aux mesures DE GAULLE PINAY.

Des ouvriers et des employés nous ont fait part des premières réac-

tions provoquées dans leurs milieux de travail par la politique d'austérité DE GAULLE-PINAY.

Un employé travaillant dans un bureau de l'administration indique que ses camarades de travail acceptent avec fatalité la perspective de serrer la ceinture, et ne réagissent pas même en paroles.

Par contre, dans les bureaux d'un service de mutualité agricole les employés sont très montés contre DE GAULLE principalement ceux qui avaient fait campagne pour lui.

Dans une entreprise industrielle moyennement qui a récemment licencié du personnel, les ouvriers sentent qu'ils ne peuvent rien faire pour leurs salaires dans la situation présente. Mais ils comptent que les ouvriers des grandes entreprises vont se mettre en mouvement et qu'ils pourront suivre.

Dans un atelier de la R.A.T.P. beaucoup d'ouvriers avaient voté OUI, mais aucun n'ose maintenant le dire. Une certaine agitation commence à se manifester.

Dans une grosse société d'assurances nationalisée, c'est la même attente que "quelque chose se déclenche" (bien qu'une augmentation de 4% sera appliquée sur la paie de février). Depuis le début de Janvier, les syndicats, C.G.T. comprise, et les délégués, ne se sont manifestés d'aucune manière. Les employés notent ce silence des syndicats.

o o  
o

#### Les travailleurs américains contre les heures supplémentaires.

En AMERIQUE, à DETROIT, le chômage dont souffrent les ouvriers américains de l'automobile ne diminue pas, bien que la production reprenne. Les grandes firmes d'automobiles, GENERAL MOTORS, FORD et CHRYSLER, ont profité de la récession pour licencier la main-d'oeuvre que l'automation rendait superflue. Actuellement ces sociétés préfèrent relancer la production en faisant faire des heures supplémentaires à une main-d'oeuvre réduite plutôt que de réembaucher.

Les chômeurs sont très inquiets car ils ne trouvent nulle part du travail dans la région. Ils multiplient les mouvements de protestations. Dernièrement, les ouvriers de CHRYSLER qui sont les plus affectés ont placé des piquets devant l'usine DODGE pour demander la suppression des heures supplémentaires. Ils ont également placé des piquets devant le siège du syndicat ("Solidarity House") des travailleurs de l'automobile (U.A.V.) pour protester contre l'attitude des dirigeants syndicaux qui acceptent le principe des heures supplémentaires. (Business Week du 20/12/58).

o o  
o